**De l'atelier lillois de *Droit au vélo* à la constitution**

**d'une nouvelle association : les Jantes du Nord.**

L'atelier lillois d'aide à la réparation de vélos connaît un succès croissant et la demande ne cesse de s'amplifier. Qu'il est loin le temps des premières séances d'aide à la réparation dans la cour et dans la salle expo de la Maison Régionale de l’Environnement et des Solidarités (MRES) en 2005 ! Après un passage par le foyer Béthanie, l'atelier a ensuite migré vers un local loué dans le quartier de Wazemmes puis, depuis janvier 2014, à Saint Maurice dans un local mis à disposition par la Ville de Lille. L'atelier permet aux particuliers d’entretenir et de réparer leurs vélos et participe fortement à la création de lien social. Il fonctionne grâce à des bénévoles fortement impliqués. Rencontrant un succès croissant, l’atelier évolue, passant d’une ouverture mensuelle en 2005 à 3 ouvertures hebdomadaires fin 2015 tout en ayant pour corollaire un passage en moyenne de 200 personnes/an à 900 personnes actuellement. Cependant, le développement de l’atelier a ses limites, dont celle du temps consacré par ses bénévoles pour être en capacité d’ouvrir quotidiennement.

Aujourd'hui une profonde transition s'opère. Fort de ce constat, d’une fréquentation toujours en hausse, les bénévoles de l'atelier souhaitent amplifier l’activité en créant des emplois pour ouvrir plus régulièrement et développer l’un de ses champs d’actions : le ré-emploi de pièces et vélos d’occasion. Au-delà de la simple aide à la réparation, le principe est de donner une nouvelle vie à des vélos et donc de participer à la mise en œuvre d'une économie circulaire du vélo.

Pour assurer ce développement, deux facteurs sont essentiels :

- la création d'un ou plusieurs emplois salariés

- la nécessité de trouver de nouveaux financements pour payer des salariés, des locaux plus grands pour le stockage des vélos à remettre en état avant revente, et du matériel professionnel plus adapté.

Cette activité qui entre pleinement dans la sphère de l’économie collaborative, de l’économie de la fonctionnalité et de l'économie sociale et solidaire pourra bénéficier de financements existants au sein des collectivités qui subventionnent déjà Droit au vélo. Il apparaissait toutefois difficile pour Droit au vélo de solliciter de nouveaux financements pour développer cette activité en plus des missions qu'elle assure déjà. Par contre, une association indépendante devrait trouver plus facilement des financements auprès des organismes publics ou privés.

En outre, l'atelier lillois intervient par définition à un niveau très local (concerne essentiellement les habitants d'un quartier lillois) alors que l'échelle d'intervention de Droit au vélo s’étend aujourd'hui à l'ensemble de la région. Cette action régionale de lobbying auprès des collectivités pour promouvoir l'utilisation du vélo, et plus largement l'écomobilité, et de promotion-sensibilisation auprès de la population demande beaucoup de temps et un investissement sans cesse croissant. Mener de front cette action tout en développant une véritable activité économique de service autour de l'atelier lillois apparaissait difficile à assurer. Il est donc apparut plus raisonnable pour Droit au vélo de se recentrer sur ses missions de bases et offrir plus de liberté à une structure indépendante. Si l'on peut parler de recentrage, il ne s'agit en rien d'immobilisme comme en atteste la création de nouvelles antennes à Maubeuge, Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer, le développement de l'activité du Centre Ressource en EcoMobilité (CREM), le développement de l'activité de vélo-cole, la cartographie collaborative…

Des liens étroits sont naturellement prévus ou en cours de construction entre Droit au vélo et Les Jantes du Nord (prêt de matériel, partage du local, adhésions...). Nous souhaitons un grand succès aux Jantes du Nord qui, nous en sommes sûrs, va très fortement se développer dans les années à venir.

Droit au vélo continuera pour sa part à adhérer à L'Heureux Cyclage et soutiendra les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, en son sein comme à Arras, Dunkerque, Saint-Omer ou Maubeuge, ou avec de nouvelles structures comme les Jantes du Nord, le projet de Maison du vélo à Roubaix ou encore PharmaCyclo à Valenciennes, ou le CANM à Hazebrouck.

Pour le conseil d'administration

Yannick Paillard